

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****AMENDEMENT**

N ° 1174

présenté par

M. Bernalicis, Mme Legrain, M. Coulomme, Mme Amrani, Mme Élisabeth Martin, M. Prud'homme,  
M. Kerbrat et M. Vannier

-----

**ARTICLE 2**

Après l'alinéa 4, insérer l'alinéa suivant :

« Les dispositions qui ont pour finalité le maintien dans l'emploi et le recrutement de salariés âgés sont assorties d'objectifs chiffrés dont la réalisation est mesurée au moyen d'indicateurs. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à préciser le dispositif afin qu'il repose sur des objectifs et des indicateurs concrets et réalistes.